



SNUipp-FSU 23

**Rythmes scolaires :
Communiqué de presse
du SNUipp FSU 23 et du SNUCLIAS-FSU 23**

Le SNUCLIAS-FSU 23 et le SNUipp FSU 23 réunis le mercredi 9 mai, considèrent que la mobilisation massive des personnels des collectivités territoriales et de l'Education nationale, depuis plusieurs mois, contre la réforme des rythmes scolaires, a conduit le gouvernement à faire évoluer le texte initial.

Le projet « d'assouplissement » de la réforme, annoncé par le ministre le 25 avril 2014 et publié le 7 mai ne constitue pas une réponse satisfaisante à la demande des personnels.

Le projet de décret correspondant a, du reste, été massivement rejeté aux instances nationales de ce lundi 5 mai 2014 (CSE et CTM).

De plus, la non mise en oeuvre de la réforme dans les écoles privées sous contrat est confirmée par le décret complémentaire. Il s'agit là d'une attaque inacceptable envers le service public d'éducation nationale, laïque et républicain.

Le SNUCLIAS-FSU 23 et le SNUipp FSU 23 ne voient aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels (enseignants et personnels des collectivités territoriales) dans les mesures proposées.

Le gouvernement doit renouer le dialogue avec l'ensemble des personnels concernés par cette réforme, suspendre la généralisation du décret Peillon du 24 janvier 2013 et permettre aux écoles qui le souhaitent de sortir du dispositif.

Si le Ministre s'entêtait, le SNUCLIAS-FSU 23 et le SNUipp FSU 23 ont d'ores et déjà convenu de solliciter, avec les maires qui le souhaitent de demander légitimement et légalement des dérogations en référence au code de l'Education et au droit constitutionnel.

Le jeudi 15 mai 2014, le SNUCLIAS-FSU 23 et le SNUipp FSU 23 appellent les enseignants et les personnels des collectivités territoriales ainsi que les parents, les maires et conseillers municipaux en opposition avec cette réforme à participer à 12h au rassemblement devant l'Inspection Académique pour une action Spécifique Rythmes.

Les personnels sont appelés à faire grève et à participer massivement au rassemblement devant la Mairie de Guéret à 10h00 pour revendiquer la fin du gel des salaires ainsi que de meilleures conditions de travail.

Guéret, le 9 mai 2014

**Fabrice COUEGNAS 06 74 19 39 72
Stéphane PICOUT 06 09 34 27 62**